



## PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mercredi 7 février 2024  
(84)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 h 15, dans la pièce B45 de l'édifice du Sénat du Canada, sous la présidence de l'honorable Ratna Omidvar (présidente).

*Membres du comité présents* : Les honorables sénateurs Burey, Cordy, Dasko, Jaffer, McNair, McPhedran, Mégie, Omidvar, Petitclerc et Seidman (10).

*Autres sénateurs présents* : L'honorable sénateur Cormier (1).

*Participent à la réunion* : Laura Blackmore et Mayra Perez-Leclerc, analystes, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023, le comité poursuit son examen du projet de loi S-235, Loi modifiant la Loi sur la citoyenneté et la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

### TÉMOINS :

L'honorable sénatrice Mobina S. B. Jaffer, marraine du projet de loi.

*Association canadienne des avocats et avocates en droit des réfugiés* :

Me Kate Webster, vice-présidente.

*Association canadienne des avocats en immigration* :

Me Tamara Mosher-Kuczer, membre.

Me Kate Webster et Me Tamara Mosher-Kuczer font chacune une déclaration puis répondent aux questions.

À 17 h 18, la séance est suspendue.

À 17 h 22, la séance reprend.

L'honorable sénatrice Mobina S. B. Jaffer fait une déclaration puis répond aux questions.

À 17 h 30, la séance est suspendue.

À 17 h 31, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité reprend ses travaux à huis clos pour discuter d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la pièce durant la partie de la réunion tenue à huis clos.

Il est convenu que le comité permette l'enregistrement audio des parties de la réunion d'aujourd'hui qui se tiennent à huis clos, qu'une copie soit conservée par la greffière pour consultation par les membres du comité ou le personnel; qu'elle soit détruite par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, au plus tard à la fin de la session parlementaire.

À 17 h 47, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Emily Barrette